

Bartrès, le 17 juin 2005

INFORMATION COMMUNALE

MESDAMES, MESSIEURS,

Nous voici arrivés à la fin du premier semestre et nous avons l'honneur de vous faire part des dernières infos.

Embellissement et élargissement de la rue de la Peyrouse en agglomération

Ces travaux sont terminés. Ils ont consisté à :

- élargir la chaussée pour la porter à six mètres de large,
- construire un mur de soutènement en pierre du Pays de 130 mètres de longueur, avec une hauteur moyenne de deux mètres
- réaliser un réseau pluvial avec des caniveaux de type CC1
- traiter les sols avec du goudron en enrobé et du béton désactivé.

Un rond-point a été mis en place pour sécuriser le carrefour et la vitesse est limitée à 30Km/Heure.

Un stop a également été placé à l'intersection de la route d'Adé et de la rue de la Peyrouse.

L'enfouissement des réseaux E.D.F., Télécom et la mise en place d'un éclairage public ont clôturé ce chantier.

Le montant définitif de ces travaux s'élève à 113 469 €T.T.C.

Ils ont été subventionnés en partie par le Conseil Général, le Conseil Régional, le contrat de terroir, les Recettes des Amendes de Police et la part communale.

Nous remercions très sincèrement tous les propriétaires riverains qui ont bien voulu céder les terrains nécessaires à l'élargissement de cette voie.

Nous remercions également, pour leur compréhension, toutes les personnes qui ont subi pendant quatre mois les nuisances relatives aux travaux.

Restauration du calvaire qui représente la béatification de Bernadette le 14 juin 1925

Le Conseil, soucieux de sauvegarder ce monument et de le mettre en valeur, a profité des travaux d'embellissement de la rue de la Peyrouse pour faire procéder à sa restauration en pierre du Pays.

Le montant de cette opération effectuée par l'entreprise Voldoire s'est élevé à 7313.00 €H.T.

Ces travaux ont été financés par la Paroisse que nous remercions sincèrement pour l'aide financière très précieuse qu'elle a apportée à la Commune.

Réhabilitation du réseau d'assainissement

Suite au diagnostic du réseau, nous avons fait procéder par une entreprise spécialisée, au chemisage des canalisations qui laissaient pénétrer des eaux parasites, rue de l'Eglise.

L'opération a été réussie et confirmée par le passage de la caméra. Le montant de ces travaux s'est élevé à 2 445.82 €T.T.C.

**Le Maire
G. CLAVÉ**